

Aux présidents d'associations
Aux délégués locaux de l'UOIF

Assalamou'aleikoum,

Chers frères, Chères sœurs,

C'est en m'appuyant sur vos fonctions que je me tourne vers vous pour une campagne de sensibilisation auprès des frères et sœurs convertis, que vous seriez susceptibles de rencontrer dans vos activités. Il s'agit, en effet, d'informer sur l'importance de prendre ses dispositions en cas de décès pour les convertis, à savoir :

- Rédiger à la main un testament qui exprime le souhait d'être enterré dans un carré musulman et selon les rites funéraires propres à l'islam.
- Le déposer chez un notaire, qui l'enregistrera au fichier central des dispositions de dernières minutes.

En absence de testament, si leur entourage n'est pas sensible à leur choix confessionnel, ils risqueraient d'avoir des funérailles incompatibles avec la religion musulmane ou d'être incinérés.

Vous trouverez ci-joint une copie d'un testament type. Il est important que ce testament soit écrit à la main, sinon il n'aura pas de valeurs. Comme précédemment expliqué, ce testament doit être déposé chez un notaire.

Je vous remercie de diffuser au plus grand nombre cette information.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'accepter, chères sœurs, chers frères, mes salutations les plus fraternelles.

Services Religieux et Affaires Sociales
Latifa AIT TALEB
Lghazi@free.fr
Tel : 06-63-48-35-68

Ceci est mon testament, qui révoque tout autre testament antérieur.

Ce testament est écrit de ma main à (adresse complète du lieu où celui-ci est écrit).

Je soussigné[e] (prénom, nom, date et lieu de naissance), demeurant (adresse complète), prends les dispositions suivantes, en cas de décès :

Etant de confession musulmane, j'entends que l'ensemble des rites funéraires propres à cette option confessionnelle me soit appliqué.

Il en est ainsi de la toilette mortuaire dans la totalité de ses actes la composant, de la pose du linceul, de la prière du défunt et de l'enterrement dans un carré musulman.

A contrario, tout acte opposé à mes convictions religieuses et aux principes de l'Islam ne sera pas effectué notamment l'incinération de mon corps.

Je souhaite par ailleurs que l'ensemble des diligences relatives à l'organisation de mes funérailles soit effectué par Monsieur (ou Madame ou Association ou Société Pompes funèbres etc.), né(e) le XXX, à XXXX.

Fait, écrit, daté et signé entièrement de ma main et en toute lucidité.

À, le
Signature

-
- Il est important que ce testament soit écrit à la main, si non il n'aura pas de valeurs.
 - Il faut le déposer chez un notaire, qui l'enregistrera au fichier central des dispositions de dernière minutes (le coût de l'inscription est de 12,54 euros HT).